

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 05 OCTOBRE 2017

DELIBERATION N°CC/2017.00347

VŒU CONCERNANT LA FERMETURE ANNONCEE DE L'ENTREPRISE CREMLOG

Le Conseil Communautaire a été convoqué le 29 septembre 2017

Nombre de membres en exercice : 111

Nombre de présents : 81

Nombre de pouvoirs : 13

Nombre de voix : 94

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Pierre BERGER, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, M. Bernard BONNET, M. Lionel BOUCHER, M. Henri BOUTHEON, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis CHAMBE, M. André CHARBONNIER, M. Jean-Yves CHARBONNIER, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHAVANNE, M. Jean-Noël CORNUT, M. Paul CORRIERAS, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE, M. Christophe FAVERJON, M. Christian FAYOLLE, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, Mme Nicole FOREST, M. Guy FRANCON, M. André FRIEDENBERG, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Annie GREGOIRE, M. Rémy GUYOT, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ, M. Claude LIOGIER, M. Olivier LONGEON, M. Julien LUYA, M. Michel MAISONNETTE, M. Gérard MANET, Mme Caroline MONTAGNIER, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, Mme Fabienne PERRIN, M. Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, Mme Christiane RIVIERE, M. Marc ROSIER, M. Jean-Louis ROUSSET, Mme Monique ROVERA, M. Jean-Marc SARDAT, M. Lionel SAUGUES, M. Jean-Claude SCHALK, M. Alain SCHNEIDER, Mme Nadia SEMACHE, M. Joseph SOTTON, M. Gilbert SOULIER, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

REÇU EN PREFECTURE

Le 16 octobre 2017

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20171005-D20170034710-DE

DATE D'AFFICHAGE :20171016

Pouvoirs :

Mme Marie-Christine BUFFARD donne pouvoir à Mme Marie-Eve GOUTELLE,
M. Marc CHASSAUBENE donne pouvoir à M. Denis CHAMBE,
Mme Anne DE BEAUMONT donne pouvoir à M. Olivier LONGEON,
Mme Marie-Dominique FAURE donne pouvoir à Mme Nicole AUBOURDY,
M. Bernard FAUVEL donne pouvoir à M. Denis BARRIOL,
Mme Christiane JODAR donne pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER,
Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT donne pouvoir à M. Georges ZIEGLER,
Mme Brigitte MASSON donne pouvoir à Mme Fabienne PERRIN,
M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Jean-Marc THELISSON,
Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO donne pouvoir à M. Paul CORRIERAS,
M. Stéphane VALETTE donne pouvoir à Mme Nadia SEMACHE,
Mme Anne-Françoise VIALON donne pouvoir à M. Gilles ARTIGUES,
Mme Catherine ZADRA donne pouvoir à M. Samy KEFI-JEROME

Membres titulaires absents excusés :

M. Paul CELLE, M. Gabriel DE PEYRECAVE, Mme Annick FAY, M. Pierre FAYOL
NOIRETERRE, M. Luc FRANCOIS, M. Daniel JACQUEMET, Mme Raphaëlle JEANSON,
Mme Laurence JUBAN, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Pascal MAJONCHI,
Mme Pascale MARRON, Mme Stéphanie MOREAU, Mme Djida OUCHAOUA,
M. Florent PIGEON, Mme Christine ROUX, M. Gérard TARDY, Mme Marie-Hélène THOMAS

Secrétaire de Séance :

Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 05 OCTOBRE 2017

VŒU CONCERNANT LA FERMETURE ANNONCÉE DE L'ENTREPRISE CREMLOG

L'entreprise CREMLOG, implantée 39 rue Salvador-Allende, à La Talaudière est la plateforme logistique des magasins Grand Frais. Les yaourts, fromages, œufs, desserts, pâtes, lait, destinés à être vendus dans les 220 magasins de l'enseigne partent de ce site.

En l'état, CREMLOG occupe 50 salariés en contrat à durée indéterminée et 60 intérimaires.

Il apparaît que ce site serait fermé d'ici à la fin de l'année. Il serait question de transférer l'activité sur des sites implantés à Saint-Priest dans le Rhône et à Orléans.

Les salariés ont demandé à rencontrer la direction de l'entreprise. Ils n'ont pas été reçus. La direction ne produit aucun élément qui explique le pourquoi de cette délocalisation. En l'état et, s'agissant des emplois menacés, elle ne fournit aucune information.

Le climat social est particulièrement délétère. Il n'y a plus de référent ressources humaines sur le site.

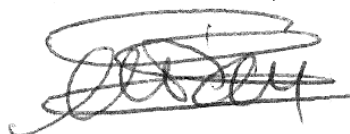
Mercredi 13 septembre, les salariés inquiets, ont formé un piquet de grève devant leur entreprise, et ont demandé à être reçus par le directeur pour obtenir des explications sur les mesures envisagées. Leur action est restée infructueuse.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré :

- **demande que le dialogue social reprenne et que l'emploi soit maintenu sur le site.**

Ce vœu a été adopté à l'unanimité.

**Pour extrait,
Le Président,**



Gaël PERDRIAU